



Peyrolles-info

157

Madame Dora ATGER,
Les Bessèdes,
ancienne conseillère municipale,
est décédée le 19 juin 2019.
Le conseil municipal lui rend hommage
et pense à tous les siens.

Conseil municipal du 23 juillet 2019

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray, Pierre Hénon, Jean Paulin.

Excusé : Thierry Ponsin.

Pouvoir de Thierry Ponsin à François Abbou

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h30

Le compte-rendu de la séance du 26 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

1. TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Par délibération en date du 26 juin 2019 la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes a acté le transfert à son profit des compétences Eau et Assainissement au 1er janvier 2021. Le conseil souhaite obtenir plus de précisions sur les conditions et les conséquences de ce transfert avant de se prononcer. Ce point est reporté à une prochaine réunion.

2. SOUSCRIPTION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES MIS EN ŒUVRE PAR LE CENTRE DE GESTION DU GARD.

Comme en 2015 le Centre de gestion a négocié pour trois ans après appel d'offres un contrat groupé d'assurance auprès du courtier Gras Savoye et de l'assureur AXA, ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers encourus par la collectivité à l'égard de son personnel. Le conseil décide de souscrire à ce contrat.

Accord unanime du conseil

3. CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION DES SINISTRES LIÉS AUX RISQUES STATUTAIRES

Le Conseil décide de donner délégation au Centre de Gestion du Gard pour assurer la gestion des sinistres liés aux risques statutaires de son personnel, pour lequel la commune a adhéré au contrat cadre d'assurance souscrit par le Centre de Gestion.

Accord unanime du conseil

4. CHOIX D'UN GROUPE MUSICAL POUR LE POT DU MAIRE

Le Maire propose la prestation d'un groupe de jazz sud-américain au prix de 300 € hors charges.

Accord unanime du conseil

5. AUTORISATION DE TÉLÉTRAVAIL À LA SECRÉTAIRE REMPLAÇANTE

Les défaillances des réseaux téléphoniques et Internet sont parfois longues, la dernière en date a commencé le 7 juin et n'est toujours pas réparée ce 23 juillet. Compte tenu des nombreuses tâches dématérialisées et afin d'assurer un minimum de continuité des tâches, il convient d'autoriser pour un période illimitée la secrétaire de mairie à travailler à son domicile avec le matériel informatique de la mairie lorsque les services Orange en mairie sont défaillants. Dans ces situations l'accueil en mairie sera assuré les mardi et vendredi en début de matinée..

Accord unanime du conseil

6. RÉFORME DU SERVICE DES FINANCES

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) engage une nouvelle fois une réorganisation territoriale. L'ensemble des services du Gard serait regroupé en trois lieux : Nîmes, Saint Hippolyte du Fort et Saint Privat des Vieux. A terme (1^{er} janvier 2021) les services aux particuliers ainsi que la gestion du budget de la commune seraient donc assurés à Saint Privat des Vieux. Une permanence ponctuelle pourrait être assurée à Anduze dans le cadre de la MSAP (Maison de service au public). Cela compliquera grandement les relations des citoyens avec les services des finances publiques et le travail de la mairie sur son budget.

Le conseil municipal à l'unanimité demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité.

Questions diverses :

- *Problème récurrent de panne d'internet : la mairie et de nombreux administrés sont totalement coupés des réseaux téléphoniques et internet depuis le 7 juin sans qu'aucune autorité départementale, régionale ou état ne semble s'en soucier. Les multiples dates annoncées de remise en service ne sont, hélas, jamais tenues.*

La séance est levée à 19h